



Outil canadien d'évaluation de la santé buccodentaire des personnes âgées





Guide d'intervention

Lèvres

1 = Condition anormale légère à modérée	2 = Condition anormale sévère
<p>Rouges et enflées :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réévaluer la condition anormale quotidiennement durant une semaine. Si la condition n'est pas résolue, diriger la personne dépistée vers un professionnel de la santé buccodentaire ou un médecin pour qu'il puisse effectuer une prise en charge de la condition 	<p>Ulcère avec ou sans saignement :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Assurer le maintien des soins d'hygiène buccodentaire quotidiens en évitant la zone ulcérée • Diriger immédiatement la personne dépistée vers un professionnel en santé buccodentaire autorisé** ou un médecin pour qu'il puisse effectuer une prise en charge de la condition • Suivre l'évolution de la condition selon les recommandations du professionnel en santé buccodentaire autorisé** ou du médecin traitant durant deux semaines • Rediriger la personne dépistée vers le professionnel en santé buccodentaire autorisé** ou le médecin traitant si les signes cliniques persistent ou s'aggravent
<p>Sèches :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Lubrifier les lèvres avec un baume à lèvres à base d'eau • Suivre l'évolution de la condition jusqu'à sa résolution (1 semaine). Si la condition n'est pas résolue, diriger la personne dépistée vers un professionnel de la santé buccodentaire ou un médecin pour qu'il puisse effectuer une prise en charge de la condition 	
	





**Professionnel en santé buccodentaire ayant les compétences de prendre en charge les constats détectés.

Muqueuse des joues et lèvres

1 = Condition anormale légère à modérée	2 = Condition anormale sévère		
<p>Rougeur(s) ou plaque(s) blanchâtre(s) localisée(s)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Assurer le maintien des soins d'hygiène buccodentaire quotidiens • Suivre l'évolution de la condition jusqu'à sa résolution (1 à 3 jours). Si la condition n'est pas résolue, diriger la personne dépistée vers un professionnel en santé buccodentaire autorisé** ou un médecin pour qu'il puisse effectuer une prise en charge de la condition 	<p>Rougeur(s) ou plaque(s) blanchâtre(s) généralisée(s) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Assurer le maintien des soins d'hygiène buccodentaire quotidiens • Diriger immédiatement la personne dépistée vers un professionnel en santé buccodentaire autorisé** ou un médecin pour qu'il puisse effectuer une prise en charge de la condition • Suivre l'évolution de la condition selon les recommandations du professionnel en santé buccodentaire autorisé** ou du médecin traitant durant deux semaines • Rediriger la personne dépistée vers le professionnel en santé buccodentaire autorisé** ou le médecin traitant si les signes cliniques persistent ou s'aggravent 		
<p>Ulcère unique de moins de 0,5 cm :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Assurer le maintien des soins d'hygiène buccodentaire quotidiens en évitant la zone ulcérée • Diriger la personne dépistée vers un professionnel en santé buccodentaire autorisé** ou un médecin pour qu'il puisse effectuer une prise en charge de la condition • Suivre l'évolution de la condition durant deux semaines et prendre des mesures de réduction de la douleur au besoin selon les recommandations du professionnel en santé buccodentaire autorisé** ou du médecin traitant 	<p>Ulcère unique de plus de 0,5 cm ou ulcères multiples :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Assurer le maintien des soins d'hygiène buccodentaire quotidiens en évitant la zone ulcérée • Diriger immédiatement la personne dépistée vers un professionnel en santé buccodentaire autorisé** ou un médecin pour qu'il puisse effectuer une prise en charge de la condition • Suivre l'évolution de la condition durant deux semaines et prendre des mesures de réduction de la douleur au besoin selon les recommandations du professionnel en santé buccodentaire autorisé** ou du médecin traitant • Rediriger la personne dépistée vers le professionnel en santé buccodentaire autorisé** ou le médecin traitant si les signes cliniques persistent ou s'aggravent 		
			





**Professionnel en santé buccodentaire ayant les compétences de prendre en charge les constats détectés.

Gencive et palais

1 = Condition anormale légère à modérée	2 = Condition anormale sévère		
<p>Rougeur ou enflure localisée des gencives, sur le palais ou sous la prothèse dentaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Augmenter les mesures d'hygiène des dents et des prothèses dentaires, même en présence de saignement gingival • Suivre quotidiennement l'évolution de la condition jusqu'à sa résolution (1 à 3 jours). Si la condition n'est pas résolue, diriger la personne dépistée vers un professionnel en santé buccodentaire autorisé** ou un médecin pour qu'il puisse effectuer une prise en charge de la condition 	<p>Rougeur ou enflure généralisée des gencives ou sur le palais ou sous la prothèse dentaire, saignement spontané :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Augmenter les mesures d'hygiène des dents et des prothèses dentaires, même en présence de saignement gingival • Diriger immédiatement la personne dépistée vers un professionnel en santé buccodentaire autorisé** ou un médecin pour qu'il puisse effectuer une prise en charge de la condition • Suivre l'évolution de la condition selon les recommandations du professionnel en santé buccodentaire autorisé** ou du médecin traitant • Rediriger la personne dépistée vers le professionnel en santé buccodentaire autorisé** ou le médecin traitant si les signes cliniques persistent ou s'aggravent <p>Ulcère(s) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Assurer le maintien des soins d'hygiène buccodentaire quotidiens en évitant la zone ulcérée • Diriger immédiatement la personne dépistée vers un professionnel en santé buccodentaire autorisé** ou un médecin pour qu'il puisse effectuer une prise en charge de la condition • Suivre l'évolution de la condition durant deux semaines et prendre des mesures de réduction de la douleur au besoin selon les recommandations du professionnel en santé buccodentaire autorisé** ou du médecin traitant • Rediriger la personne dépistée vers le professionnel en santé buccodentaire autorisé** ou le médecin traitant si les signes cliniques persistent ou s'aggravent 		
			



**Professionnel en santé buccodentaire ayant les compétences de prendre en charge les constats détectés.

Langue

1 = Condition anormale légère à modérée	2 = Condition anormale sévère		
<p>Changement de couleur circonscrit, apparence lisse, perte localisée d'uniformité de la texture, plaque(s) blanchâtre(s) localisée(s) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Assurer le maintien des soins d'hygiène buccodentaire quotidiens • Suivre l'évolution de la condition jusqu'à sa résolution (1 à 3 jours). Si la condition n'est pas résolue, diriger la personne dépistée vers un professionnel en santé buccodentaire autorisé** ou un médecin pour qu'il puisse effectuer une prise en charge de la condition 	<p>Changement de couleur généralisé et d'apparence, perte généralisée d'uniformité de la texture, plaque(s) blanchâtre(s) généralisée(s) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Assurer le maintien des soins d'hygiène buccodentaire quotidiens • Diriger immédiatement la personne dépistée vers un professionnel en santé buccodentaire autorisé** ou un médecin pour qu'il puisse effectuer une prise en charge de la condition • Suivre l'évolution de la condition selon les recommandations du professionnel en santé buccodentaire autorisé** ou du médecin traitant durant deux semaines • Rediriger la personne dépistée vers le professionnel en santé buccodentaire autorisé** ou le médecin traitant si les signes cliniques persistent ou s'aggravent <p>Ulcère(s) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Assurer le maintien des soins d'hygiène buccodentaire quotidiens en évitant la zone ulcérée • Diriger immédiatement la personne dépistée vers un professionnel en santé buccodentaire autorisé** ou un médecin pour qu'il puisse effectuer une prise en charge de la condition • Suivre l'évolution de la condition durant deux semaines et prendre des mesures de réduction de la douleur au besoin selon les recommandations du professionnel en santé buccodentaire autorisé** ou du médecin traitant • Rediriger la personne dépistée vers le professionnel en santé buccodentaire autorisé** ou le médecin traitant si les signes cliniques persistent ou s'aggravent 		
			

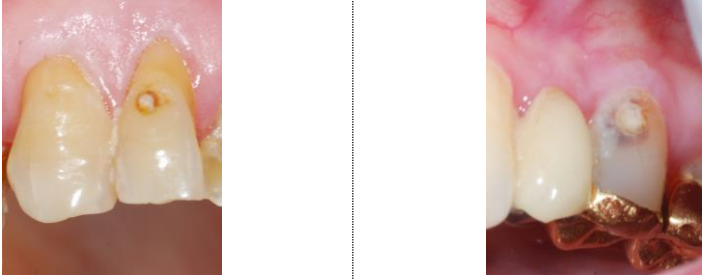
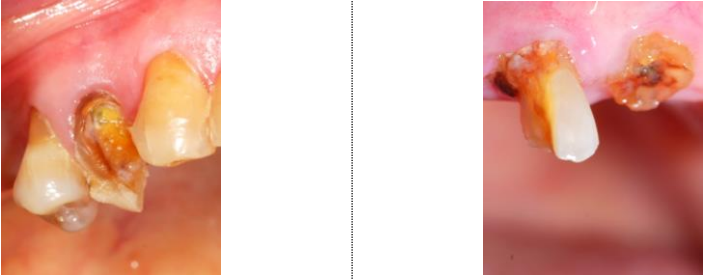

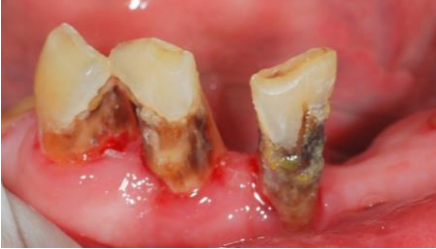
**Professionnel en santé buccodentaire ayant les compétences de prendre en charge les constats détectés.

Salive

1 = Condition anormale légère à modérée	2 = Condition anormale sévère
<p>Mince pellicule de salive recouvrant les muqueuses, la langue et les dents. Tissus d'apparence luisants et humides :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Assurer le maintien des soins d'hygiène buccodentaire quotidiens • Suivre l'évolution de la condition jusqu'à sa résolution (1 à 3 jours). Si la condition n'est pas résolue, diriger la personne dépistée vers un professionnel en santé buccodentaire autorisé** ou un médecin pour qu'il puisse effectuer une prise en charge de la condition 	<p>Absence apparente de salive ou quantité minimale de salive recouvrant les muqueuses, la langue et les dents. Tissus d'apparence mats et secs :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Assurer le maintien des soins d'hygiène buccodentaire quotidiens • Diriger immédiatement la personne dépistée vers un professionnel en santé buccodentaire autorisé** ou un médecin pour qu'il puisse effectuer une prise en charge de la condition • Suivre l'évolution de la condition et assurer de mesures d'hydratation des tissus selon la recommandation du professionnel en santé buccodentaire autorisé** ou médecin comme faire boire de l'eau en petites quantités ou humecter les tissus avec de la salive artificielle • Rediriger la personne dépistée vers le professionnel en santé buccodentaire autorisé** ou le médecin traitant si les signes cliniques persistent ou s'aggravent
	

**Professionnel en santé buccodentaire ayant les compétences de prendre en charge les constats détectés.




Dents

1 = Condition anormale légère à modérée	2 = Condition anormale sévère
<p>Cavité d'apparence superficielle, dent avec fracture mineure. Mobilité dentaire sans risque de détachement de la dent :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Assurer le maintien des soins d'hygiène buccodentaire quotidiens • Diriger la personne dépistée vers un professionnel en santé buccodentaire autorisé** pour qu'il puisse effectuer une prise en charge de la condition • Suivre l'évolution de la condition et surveiller l'apparition de signes de douleur* qui peut caractériser l'aggravation de la condition jusqu'à la prise en charge du professionnel en santé buccodentaire autorisé** 	<p>Cavité d'apparence profonde avec perte de structure dentaire, dent avec fracture majeure ou à l'état de racine, arête dentaire coupante. Mobilité dentaire avec risque de détachement de la dent :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Assurer le maintien des soins d'hygiène buccodentaire quotidiens • Diriger immédiatement la personne dépistée vers un professionnel en santé buccodentaire autorisé** pour qu'il puisse effectuer une prise en charge de la condition • Suivre l'évolution de la condition et surveiller l'apparition de signes de douleur* qui peut caractériser l'aggravation de la condition jusqu'à la prise en charge du professionnel en santé buccodentaire autorisé**
	
	

*Se référer à la section « Douleur ».



**Professionnel en santé buccodentaire ayant les compétences de prendre en charge les constats détectés.

Prothèses dentaires

1 = Condition anormale légère à modérée	2 = Condition anormale sévère
<p>Bris mineur: une dent artificielle brisée, usée ou absente; une partie de la structure altérée n'affectant pas ou peu la fonction de la prothèse dentaire. Stabilité et rétention adéquate. Prothèse non identifiée :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Diriger la personne dépistée vers un professionnel en santé buccodentaire autorisé** pour qu'il puisse effectuer une prise en charge la condition 	<p>Bris majeur: plusieurs dents artificielles brisées, usées ou absentes ; une partie de la structure altérée affectant la fonction de la prothèse. Stabilité et rétention inadéquate. Prothèse non identifiée :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Diriger immédiatement la personne dépistée vers un professionnel en santé buccodentaire autorisé** pour qu'il puisse effectuer une prise en charge de la condition
 	





**Professionnel en santé buccodentaire ayant les compétences de prendre en charge les constats détectés.

Implants

1 = Condition anormale légère à modérée	2 = Condition anormale sévère
<p>Présence localisée de biofilm, de tartre et de débris alimentaires sur l'implant dentaire ; rougeur de la gencive autour de l'implant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Assurer le maintien des soins d'hygiène buccodentaire quotidiens • Diriger la personne dépistée vers un professionnel en santé buccodentaire autorisé** pour qu'il puisse effectuer une prise en charge de la condition 	<p>Présence généralisée de biofilm, de tartre et de débris alimentaires sur l'implant ; rougeur et enflure de la gencive autour de l'implant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Assurer le maintien des soins d'hygiène buccodentaire quotidiens • Diriger immédiatement la personne dépistée vers un professionnel en santé buccodentaire autorisé** pour qu'il puisse effectuer une prise en charge de la condition
	

**Professionnel en santé buccodentaire ayant les compétences de prendre en charge les constats détectés.

Hygiène des dents et des prothèses dentaires

1 = Condition anormale légère à modérée	2 = Condition anormale sévère
<p>Présence localisée de plaque dentaire, de tartre et de débris alimentaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Augmenter les mesures d'hygiène des dents et des prothèses dentaires, même en présence de saignement gingival • Suivre quotidiennement l'évolution de la condition jusqu'à sa résolution (1 semaine). Si la condition n'est pas résolue, diriger la personne dépistée vers un professionnel en santé buccodentaire autorisé** pour qu'il puisse effectuer une prise en charge de la condition 	<p>Présence généralisée de plaque dentaire, de tartre et de débris alimentaire. Odeur buccale fétide :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Augmenter les mesures d'hygiène des dents et des prothèses dentaires, même en présence de saignement gingival • Diriger immédiatement la personne dépistée vers un professionnel en santé buccodentaire autorisé** pour qu'il puisse effectuer une prise en charge de la condition • Suivre l'évolution de la condition selon les recommandations du professionnel de la santé buccodentaire • Rediriger la personne dépistée vers un professionnel en santé buccodentaire autorisé** si les signes cliniques persistent ou s'aggravent
 	 

**Professionnel en santé buccodentaire ayant les compétences de prendre en charge les constats détectés.

Douleur

1 = Condition anormale légère à modérée	2 = Condition anormale sévère
<p>Signes occasionnels d'intensité légère à modérée : cris, agressivité, gémissement, touche à la zone douloureuse et mordillement :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Diriger la personne dépistée vers un professionnel en santé buccodentaire autorisé** ou un médecin pour qu'il puisse effectuer une prise en charge de la condition • Suivre l'évolution de la douleur et de prendre des mesures de réduction de la douleur au besoin selon les recommandations du professionnel en santé buccodentaire autorisé** ou du médecin. 	<p>Signes fréquents d'intensité sévère : cris, agressivité, gémissement, touche à la zone douloureuse et mordillement :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Diriger immédiatement la personne dépistée vers un professionnel en santé buccodentaire autorisé** ou un médecin pour qu'il puisse effectuer une prise en charge de la condition • Suivre l'évolution de la douleur et de prendre des mesures de réduction de la douleur au besoin selon les recommandations du professionnel en santé buccodentaire autorisé** ou du médecin.

La douleur doit être associée à une condition anormale des structures buccodentaires.

**Professionnel en santé buccodentaire ayant les compétences de prendre en charge les constats détectés.